

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements..... 01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1907 - page 650

974 - Réunion

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Benoît.

ASSOCIATION CULTURELLE SOCIO SPORTIVE URAGAN (ACSSU).

Objet : animation et éducation dans tous les types de domaine (social, culturel, sanitaire, économique, sportif...) ; endiguer les différentes formes d'exclusion d'accueillir sans restriction tous publics, et d'offrir à chacun la possibilité de s'exprimer à travers nos actions ; permettre de mieux connaître l'espace de la citoyenneté qu'est l'Europe ; aider aussi à mieux préparer les départs et les séjours de nos adhérents pour les études, stages, emplois, volontariat et échanges ; développer les échanges dans la zone indien et les autres pays étrangers.

Siège social : Appt 105, 170, avenue de l'Oasis, 97440 Saint-André.

Date de la déclaration : 23 janvier 2014.